

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

18-08-2008 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-huitième jour d'août deux mille huit (2008) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Guylaine Gagné et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, Inspecteur Municipal et Claude Benoit, Secrétaire-trésorier adjoint.

Avant de débiter l'assemblée, M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

208-2008 Proposé par Guylaine Gagné

Accepter ordre jour. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

209-2008 Proposé par Gilles Coutu

Accepter PV. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 21 juillet 2008.

ADOPTÉE

210-2008 Proposé par Richard Gilbert

Accepter comptes. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de juillet 2008.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
3497	Centre de Services	38.80 \$
3498	Centre de Gestion	564.37 \$
3499	Fédération Québécoise	358.32 \$
3500	Transcontinental	643.40 \$
3501	Charette Pierre	295.46 \$

TOTAL : **1,900.35 \$**

Salaires	70,705.71 \$
R.E.E.R	3,239.30 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	199.83 \$
Aqueduc (intérêts)	8,712.16 \$
Remboursement / PR	\$

TOTAL : **82,977.00 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'août 2008.

3502	Bell Canada	1,420.17 \$
3503	Groupe Investors ltée	283.52 \$
3504	Hydro-Québec	8,589.57 \$
3505	Ministère du Revenu du Québec	22,161.70 \$
3506	Receveur Général du Canada	9,667.95 \$
3507	Télus Mobilité	715.50 \$
3508	Fonds des Pensions alimentaires	571.20 \$
3509	Ministre des Finances	536.92 \$
3510	Domain Registry of Canada	168.00 \$

TOTAL : 44,114.53 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 18 AOUT 2008

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
3511	Aréo-Feu Ltée	620.81 \$
3512	Association des propriétaires	150.00 \$
3513	Bati Consult	361.20 \$
3514	Bell-Gaz Ltée	412.00 \$
3515	Bellerose Alain	100.00 \$
3516	Bell Canada	149.62 \$
3517	BLR Motorise inc.	741.04 \$
3518	Boisjoli Transport inc.	345.40 \$
3519	Camping Québec	418.54 \$
3520	C. Bazinet et Fils inc.	3,157.68 \$
3521	Centre des Technologies	691.92 \$
3522	Centre Québécois du droit	645.80 \$
3523	Certilab	819.47 \$
3524	Chambre de commerce	1,626.46 \$
3525	Charette Jean-Pierre	38.09 \$
3526	Conteneur Recycle	8,045.81 \$
3527	Defoy Électrique inc.	375.32 \$
3528	Dépanneur R. Prud'Homme	609.05 \$
3529	Distribution 94 Enr.	4,627.88 \$

3530	Domaine de la Volière	499.47 \$
3531	Dubeau Francois	167.50 \$
3532	Dunton Rainville	864.20 \$
3533	Envirocom	104.77 \$
3534	Équip. Industriels Joliette	484.45 \$
3535	Ferland Pascal	40.00 \$
3536	Fonds de l'information	69.00 \$
3537	Francois Lesoin Product	234.55 \$
3538	Garage Tellier & Fils	241.38 \$
3539	Garage Marc Dorval	65.02 \$
3540	Georges-H. Durand ltée	340.98 \$
3541	Hydro-Québec	3,362.68 \$
3542	John Meunier inc.	130.28 \$
3543	Joliette Dodge Chrysler	365.89 \$
3544	Lacelle Francis	635.50 \$
3545	Lasalle Nathalie	97.00 \$
3546	L'Association des Pompiers	324.00 \$
3547	La Survivance	5,195.10 \$
3548	L'Atelier musical	28.22 \$
3549	Le Fonds de Solidarité	4,582.80 \$
3550	Le Groupe Pétrolier OLCO	13,054.22 \$
3551	Le Mécano Mobile	37.25 \$
3552	Les Entreprises Nordikeau	781.10 \$
3553	Les Ent. N.Charette inc.	677.25 \$
3554	Le3s Pneus & Soudures M.B. inc.	51.93 \$
3555	Location Mille Items	1,128.75 \$
3556	Loyer Eric	13.07 \$
3557	Marcel Champagne Électrique inc.	3,440.06 \$
3558	Marc Levaseur	234.61 \$
3559	Martin – Produits de Bureau	90.25 \$
3560	M. Bazinet inc.	4,128.39 \$
3561	M.C. Beauséjour & Richard inc.	2,904.42 \$
3562	Mécanique Jecc Ltée	186.30 \$
3563	Michel Rondeau Réfrigération	2,765.44 \$
3564	Microbi	98.20 \$
3565	M.R.C. de Matawinie	11,909.10 \$
3566	Paradis Véronique	97.00 \$
3567	Patry Gilles	11.27 \$
3568	P.E. Boisvert Auto Ltée	47.20 \$
3569	P.H. Vitres d'Autos	72.50 \$
3570	Picard Claude	915.00 \$
3571	Pièces D'Auto Joliette	1,753.44 \$
3572	Québec Linge	387.38 \$
3573	Service Forestiers P.B. inc.	659.19 \$
3574	Signo Tech inc.	64.50 \$
3575	Sintra inc.	21,188.49 \$
3576	Stéphane St-Jean	89.00 \$
3577	Strongco inc.	459.91 \$
3578	Sylvain Rondeau	24,190.26 \$
3579	Sylvio Champoux & Fils	1,196.33 \$
3580	Techno Diésel inc.	1,082.036 \$
3581	Transport Jocelyn Bazinet	3,496.31 \$
3582	Univar Canada Ltée	975.61 \$

TOTAL :-

139,954.64 \$

3583	Agritex Lanaudière inc.	163.75 \$
3584	Camions Excellence	8,084.05 \$
3585	David Lyne	193.75 \$
3586	EBI Environnement	9,238.77 \$
3587	Gouger Guy	584.50 \$
3588	Groupe CCL	83.53 \$
3589	Martin, Boulard & Ass.	7,336.88 \$
3590	Médias Transcontinental	112.88 \$
3591	Multicom Communication	28.22 \$
3592	Petite Caisse	548.91 \$

\$

TOTAL :- **26,375.24 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- 08-07-25 *Bernard Martel – demande congé sans solde.*
- 08-07-28 *Michel Forest – demande pour établir un service d'excursion kayak.*
- 08-08-06 *Ministère de la Sécurité Publique – semaine de la prévention des incendies*
- 08-08-06 *Hydro-Québec – acceptation du projet proposé dans le cadre du soutien aux réalisations locales.*
- 08-08-20 *Fondation des Samares – invitation à devenir membre corporatif.*

211-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la demande de M. Bernard Martel concernant un congé sans solde d'un mois de mi-novembre à la mi-décembre prochain.

ADOPTÉE

212-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De participer à la semaine de prévention des incendies 2008 qui se tiendra du 5 au 11 octobre prochain, sous le thème « Le feu ne dort jamais », avec la collaboration de la brigade des incendies.

ADOPTÉE

213-2008 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser une subvention à la Fondation des Samares au montant de 100.00\$ pour devenir membre corporatif.

ADOPTÉE

Avis de motion est donné par M. Francois Dubeau, conseiller, qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté.

RÈGLEMENT OMNIBUS 515-2008

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET RELATIF À L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME N° 319-1992 :

- afin de définir le terme « habitation multifamiliale jumelée »;
- afin de retirer l'installation d'un système d'alarme des menus travaux;
- afin de préciser les règlements applicables aux amendes définies à l'article 4.2;

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :

- afin de reconnaître en droits acquis les usages dérogatoires existant depuis 1^{er} août 1983**
- afin d'autoriser l'usage « habitation multifamiliale jumelée » dans la zone Cm-4 seulement;**
- en modifiant la grille des spécifications;**
- en précisant l'empiètement possible dans les marges de reculs arrières et latérales pour les propriétés riveraines;**
- en remplaçant la marge de recul arrière actuelle de 10 mètres (32.8') par 15 mètres (49.21') dans les zones rurales (Ru);**

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 321-1992 :

- en augmentant la superficie minimale des lots riverains non desservis de 3000 m² (32292.79 p²) à 5000 m² (53821.31 p);**

215-2008

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Suite à l'analyse de la conformité des soumissions reçues pour l'achat d'un camion 10 roues, l'adjudication pour l'achat est accordée à Camions Trois-Rivières au prix total de 115,132.50 \$, étant le plus bas soumissionnaire conforme. Ce montant est payé par le règlement 510-2008.

ADOPTÉE

216-2008

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Suite à l'analyse de la conformité des soumissions reçues pour l'achat d'un tracteur industriel, chargeur, rétrocaveuse avec divers équipements, l'adjudication pour l'achat est accordée à Équipements Sigma inc., au prix total de 150,913.88 \$, étant le plus bas soumissionnaire conforme. Ce montant est payé par le règlement 510-2008.

ADOPTÉE

217-2008

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser l'achat d'équipements pour les pompiers :-

- Chaussons 10 X 14\$	140.00 \$
- Bottes de sécurité 2 X 115\$	230.00 \$
- Cagoules 6 X 33.\$	198.00 \$
- Bunkersuit 1 X 1250.\$	1,250.00 \$
- Casques 2 X 125\$	250.00 \$
- Alarmes individuel 6 X 265\$	1,590.00\$
- Visières 3 X 60\$	180.00\$
- Appareil de communication 595\$	595\$
- Appareil respiratoire autonome	2,795.00\$
- Cylindre pour appareil respiratoire	515.00\$
- Poinçons pour vitres 3 X 30\$	90.0\$
- Équipement de premiers soins	150.00\$
- Radios de communication intracet 2 X 429.95\$	859.90\$
- Lampes de poche Maglite 4 X 50\$	200.00\$
- Lance en jet 1.5 po (3 X 800\$)	2,400.00\$

Pur une somme de 11,442.90 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

218-2008

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser l'engagement pour divers emplois pour le Parc Régional du Lac-Taureau et Camping municipal (préposés à l'accueil et à l'information, patrouille, guérite, entretien, etc.), selon les besoins pour un nombre maximal

de 40 heures/semaine, au taux de 10.63\$/heure, pour la période d'août à septembre 2008. Le personnel nécessaire sera choisi par le coordonnateur du Parc Régional du Lac-Taureau et du Camping Municipal selon son évaluation parmi les personnes suivantes : Mario Beauséjour, Denis Rivest, Michel Provost, Sylvain Pagette, Bruno Groulx.

ADOPTÉE

219-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la Municipalité Saint-Michel-des-Saints cède gratuitement à la Corporation pour le Développement du Lac-Taureau une partie du lot 1-233, située sur le chemin de la Pointe-Fine.

Que Messieurs Jean-Pierre Bellerose et Alain Bellerose respectivement maire et directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le contrat de cession à être préparé par le notaire.

ADOPTÉE

220-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De demander à Hydro-Québec et Bell Canada le déplacement de deux (2) poteaux au chemin Bruneau de 20 pieds en direction nord, nord-ouest.

ADOPTÉE

221-2008 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 13 août 2008 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

222-2008 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure par Mme Isabelle Lapointe pour la propriété située au 210, chemin Bordeleau. La demande concerne la construction d'un garage à 8 mètres (26.25') de la limite de propriété latérale droite au lieu de 10 mètres (32.8'), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-3) du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) # 400-1998.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Mme Isabelle Lapointe pour la propriété située au 210 chemin Bordeleau. La demande concerne la construction d'un garage à 8 mètres (26.25') de la limite de propriété latérale droite au lieu de 10 mètres (32.8'), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-3) du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) # 400-1998.

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment sera conforme aux autres

réglementations municipales en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sera modifié prochainement afin d'autoriser en PIIA les bâtiments accessoires à 5 mètres de la limite de propriété latérale;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Mme Isabelle Lapointe.

ADOPTÉE

223-2008

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure par M. Mario Brouillard pour la propriété située au 191 chemin Morrissey concernant la construction d'un garage ayant une hauteur supérieure à celle du bâtiment principal (20' au lieu de 14'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Mario Brouillard pour la propriété située au 191 chemin Morrissey concernant la construction d'un garage ayant une hauteur supérieure à celle du bâtiment principal (20' au lieu de 14'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE le garage sera situé sur la parcelle de terrain où la topographie est la plus élevée par rapport à la maison;

CONSIDÉRANT QUE la différence de hauteur hors tout sera très grande;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction ne sera pas esthétique compte tenu de la hauteur demandée (20) par rapport à la hauteur du bâtiment principal (14);

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de dérogation mineure de M. Mario Brouillard.

ADOPTÉE

224-2008

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la conciliation bancaire au 31 juillet 2008.

ADOPTÉE

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de juin 2008.

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 14 juillet 2008.

225-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De nommer M. Daniel Baril à la brigade des pompiers volontaires.

ADOPTÉE

226-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser les dépenses de Certilab comme consultant au montant de 1,500\$/jour, taxes en sus, relativement à la présence de cyanobactéries au Lac-Taureau.

ADOPTÉE

227-2008 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De rescinder la résolution 182-2008 comme suit :

De faire une signalisation adéquate avec deux brigadiers à l'intersection Brassard et Saint-Michel, le samedi 30 août 2008 lors de l'exposition des artistes et artisans organisée par la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

228-2008 Proposé par Richard Gilbert

Levée de
l'assemblée ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Claude Benoit
Secrétaire trésorier adjoint

Jean-Pierre Bellerose
Maire